



MUNICIPALITE DE SAINT-GEORGE

TEL. 022 368 12 69

GRAND'RUE 4
1188 SAINT-GEORGE

e-mail : greffe@saint-george.ch
site Internet: www.saint-george.ch

PREAVIS ADRESSE AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

Saint-George, le 10 mai 2022

PRÉAVIS MUNICIPAL No 01/2022

Aménagement extérieur «Les Vernes» 2022-2023

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Contexte

Cela fait déjà presque 10 ans que nous n'avons plus de place de jeux vers notre église et rien non plus n'a été réalisé aux Vernes depuis plus de 20 ans. Il devient donc nécessaire de réaliser des structures de jeux et sports divers pour notre population toujours grandissante ainsi que pour notre école.

En effet, les enfants et jeunes de notre village représentent un quart de notre population et nous nous devons de fournir une zone de divertissements adaptée à leurs besoins.

Divers projets avaient été imaginés auparavant sans jamais voir le jour (manque de finance et autres urgences prioritaires). Maintenant que le budget communal le permet suite à la vente du CAD et du terrain de Chamois, nous avons le plaisir de reprendre cela.

Dès lors, la Municipalité a pris le parti de rénover et compléter les installations existantes aux Vernes selon l'acceptation des projets d'investissements pour cette législature validée lors du dernier conseil. Le site des Vernes est le plus adapté pour ce genre d'installations, car il y a déjà des infrastructures en place pour l'école ainsi que le terrain de foot, basket et un parking. Cela permettra aussi de concentrer les jeunes à un emplacement hors du centre et d'éviter ainsi qu'ils ne s'éparpillent dans le village et ses alentours.

Avec ce projet, nous pourrons ainsi répondre aux besoins actuels et futurs de quasiment toute notre population jeune et moins jeune. Cela créera un lieu de rencontre et d'échanges multigénérationnels.

Le projet

- Remise en état du terrain de foot.
- Remise en état du terrain de basket.
- Complément et remise en état de la place de jeux existante.
- Transformation du bac à sable (saut en longueur) en deux terrains de pétanque.
- Création complète d'une nouvelle zone en dessus du terrain de basket actuel dans la parcelle d'utilité publique comprenant :
 - o Une zone fitness extérieur.
 - o Une zone détente avec couvert / abri ainsi que des tables + végétation.
 - o Un pumptrack – skatepark pour vélo, trottinette, patin à roulette, skate, etc...
- Création d'un WC public vers le parking ainsi que la réfection des plantations de la grande salle, complément d'arborisation et éclairage.

A/Terrain de foot

Ce terrain âgé de plus de 20 ans, nécessite une remise en état complète ainsi que des barrières complémentaires. Celui-ci est énormément utilisé par les jeunes de tout âge et aussi par le groupe de foot des Dragons de Saint-George qui compte presque 35 enfants de 5 à 10 ans.

B/Terrain de basket

Ce terrain lui aussi âgé, mais bien occupé par les plus grands, nécessite une remise en état partielle ainsi que des compléments afin d'être optimisé.

C/Place de jeux

Il est prévu de réaliser un entretien + remise en état des jeux actuels afin de répondre aux normes de sécurité et aussi de les compléter par de nouveaux jeux ainsi qu'une table de ping-pong (*table déjà en possession de la commune*). Cette zone est très attendue par notre établissement scolaire de 80 enfants ainsi que les enfants de notre village.



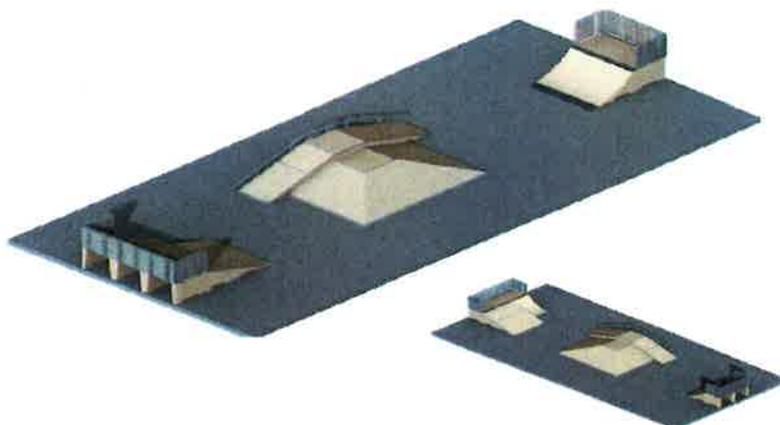
D/Terrain de pétanque

Nous avons pensé à réaffecter l'ancien bac à sable pour le saut en longueur inutilisé afin de créer deux terrains de pétanque. Ceci permettra d'offrir une activité supplémentaire pour tous les âges et à moindre frais.

E/Nouvelle place pumptrack, skatepark, fitness et détente.

La demande pour de telles installations est de plus en plus grande et quasiment inexistante dans les hauts (les plus proches sont à Gland, Rolle et Pampigny). Nous nous sommes aussi renseignés auprès des villages avoisinants, des animateurs sociaux de proximité, des enfants et des jeunes qui sont tous d'accord sur le manque et le besoin de telles infrastructures.

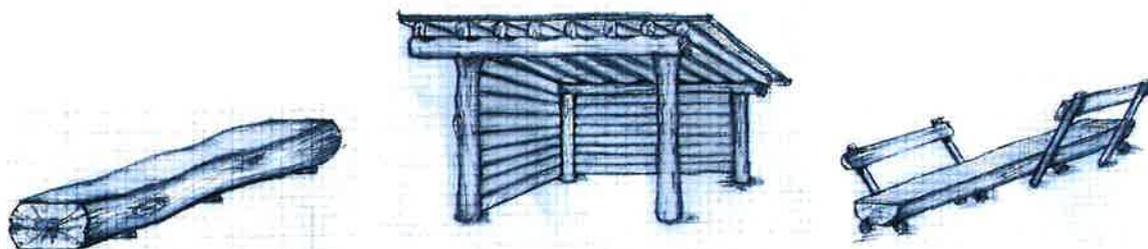
Une partie de cette place consisterait à créer une zone pumptrack et skatepark. Le pumptrack est un sport ludique pour toute la famille qui consiste à parcourir un enchaînement de bosses et virages relevés. Afin qu'elle soit complète, nous ajoutons quelques éléments en béton préfabriqués (saut, rampe et barre de slide) afin d'obtenir un parc permettant d'aller et venir dans toutes les directions à vélo, en trottinette, en patin à roulettes, en roller et skate-board. Ce projet a été réalisé avec l'aide de la société Vélosolution et divers professionnels de la région.



Dans cette même place, est prévu aussi une petite zone dédiée au fitness extérieur avec un à deux modules. Ceci sera apprécié par les adultes et complètera le projet de parcours vitae en cours.



Puis nous finalisons cette place par une zone détente avec des tables, un couvert afin d'offrir un abri et des barrières pour bien délimiter la zone d'utilité publique. Tous ces éléments seront réalisés avec le Groupement Forestier avec du bois de notre forêt. De plus, nous avons sollicité le Parc Jura vaudois afin qu'ils participent à la plantation d'arbres indigènes afin d'offrir des zones ombragées.



F/WC public, plantation grande salle, arborisation et éclairage.

Même actuellement, un WC public est manquant dans cette zone et il le sera davantage après. Il est donc prévu de créer un WC public + point d'eau près du 'Dépanneur' au niveau du parking. De plus, nous souhaitons profiter de ces travaux pour refaire les plantations aux abords de la grande salle afin de supprimer les cotonéasters qui sont des plantations invasives. Pour finir, nous allons prévoir au minimum des attentes et socles pour un éclairage du terrain de foot, basket et pumptrack-skatepark. Nous pourrions ainsi mettre à notre guise un éclairage sur minuterie et aussi installer des caméras afin de surveiller ce site.

Coûts

Projet d'aménagement extérieur et place de jeux / Les Vernes

TRAVAUX	CHAPITRE	OFFRE	DESCRIPTIF TRAVAUX
TRAVAUX PREPARATOIRES	42'500.00		
INSTALLATION DE CHANTIER ET PROTECTION		7'500.00	Pose de protection et barrière de chantier + installation de chantier.
TERRASSEMENT, CANALISATION & EVACUATION		35'000.00	Terrassement, canalisation, socles et évacuation diverses.
BATIMENT	323'000.00		
GENIE CIVIL DIVERS		52'500.00	Réalisation des diverses places, escaliers et aménagements.
TERRAIN DE FOOT		15'000.00	Remise en état du terrain de foot.
TERRAIN DE BASKET		5'000.00	Remise en état du terrain de basket.
TERRAIN DE PETANQUE		5'000.00	Transformation de bac à sable et double terrain de pétanque.
PLACE DE JEUX		20'000.00	Entretien et complément de la zone de jeux.
ZONE PUMPTRACK, SKATEPARK		150'000.00	Création de la zone pumtrack, skatepark.
FITNESS & DETENTE		10'000.00	Création de la zone fitness et détente.
ELEMENTS D'AMENAGEMENT (GROUPEMENT FORESTIER)		28'000.00	Fourniture du couvert, barrières, tables, bancs.
ARBORISATION		<i>Offert</i>	Mise en place d'arbre fruitier avec le Parc Jura Vaudois (10 pces).
PREPARATION ELECTRIQUE		5'000.00	Préparation d'alimentation pour les divers futures éclairages.
LAMPADAIRE		25'000.00	<i>Réserve pour mise en place de lampadaire (terrain de foot + balisage).</i>
DIVERS & IMPREVUS		7'500.00	Réserves divers et imprévus.
HONORAIRES	7'500.00		
SUVIS DE CHANTIER & PLANS		5'000.00	Réalisation des plans, du suivis de chantier et gestion des factures (heures municipal).
HYDROGEOLOGUE		2'500.00	Réalisation d'un rapport hydrogéologique du projet + mesure de protection et contrôle.
FRAIS SECONDAIRES	2'000.00		
EMOLUMENT ADMINISTRATIF		2'000.00	Réserve pour frais administratif divers.
RECAP. DES COUTS		375'000.00	

En italique = Poste réalisable plus tard (non prévu dans plan d'investissement)

Projet complémentaire de réaménagement extérieur grande salle, parking et création d'un WC

TRAVAUX	CHAPITRE	OFFRE	DESCRIPTIF TRAVAUX
TRAVAUX PREPARATOIRES	5'500.00		
INSTALLATION DE CHANTIER ET PROTECTION		2'500.00	Pose de protection et barrière de chantier + installation de chantier.
TERRASSEMENT, CANALISATION & EVACUATION		3'000.00	Fouille pour canalisation eaux usées WC.
BATIMENT	43'500.00		
GENIE CIVIL		2'000.00	Socle pour WC et réserve maçonnerie divers.
WC PUBLIC		15'000.00	Création d'un WC public et d'un point d'eau.
PLANTATION GRANDE SALLE + ESCALIER		25'000.00	Réfection des plantations de la grande salle, du parking et création d'escaliers extérieurs.
DIVERS & IMPREVUS		1'500.00	Réserves divers et imprévus.
HONORAIRES	1'000.00		
SUVIS DE CHANTIER & PLANS		1'000.00	Réalisation du suivis de chantier et gestion factures (heure municipal).
RECAP. DES COUTS		59'000.00	

Saint-George, le 12.05.2022 / MD

Financement

La Municipalité souhaite prélever la somme de CHF 12'853.90 sur le compte de réserve no 9282.600 – provision place de jeux et la somme de CHF 187'146.10 sur le compte de réserve no 9282.930 – réserve pour investissements et travaux futurs ; et de financer le reste de cet investissement par un emprunt pour tout ou partie du montant et/ou par la trésorerie courante.

Amortissement

Le montant restant soit CHF 225'000.00 sera amorti sur une période de 20 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes.

Frais d'exploitation

Les primes d'assurance pour une couverture pour les installations fixes en plein air et vandalisme sont estimées à CHF 2'500.00 + CHF 1'500.00 de réserve pour l'entretien. Soit un montant total d'environ CHF 4'000.00/an.

Planning

Les travaux sont prévus en deux étapes. La première, consistera à finaliser la place de jeux existante et créer la nouvelle zone pumptrack, skatepark, fintess et détente ainsi que les WC public de juillet à novembre 2022. Puis la deuxième, concernera les travaux de remise en état des terrains de foot, basket, plantations grande salle ainsi que la création des terrains de pétanque, sera réalisée au printemps 2023. De ce fait, nous assurerons une place utilisable pour les jeunes et enfants tout le long des travaux.

Conclusion

De ce fait et compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Saint-George

- . vu le préavis municipal No 01/2022 ;
- . entendu le rapport de la commission ad'hoc ;
- . entendu le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- . considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser la Municipalité à réaliser les aménagements extérieurs du centre des Vernes pour le montant maximum de CHF 425'000 ;
- d'autoriser la Municipalité à financer le montant par les liquidités courantes ou par un emprunt au meilleur taux ;
- d'autoriser la Municipalité à amortir ces travaux par des prélèvements aux fonds de réserve suivants :
 - CHF 12'853.90 fond de réserve - provision place de jeux (no 9282.600)
 - CHF 187'146.10 fond de réserve – réserve pour investissements et travaux futurs (no 9282.930).

et d'amortir la somme restante soit CHF 225'000.00 dès l'année qui suit la fin des travaux, sur une durée de 20 ans.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Saint-George, le 22 juin 2022.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

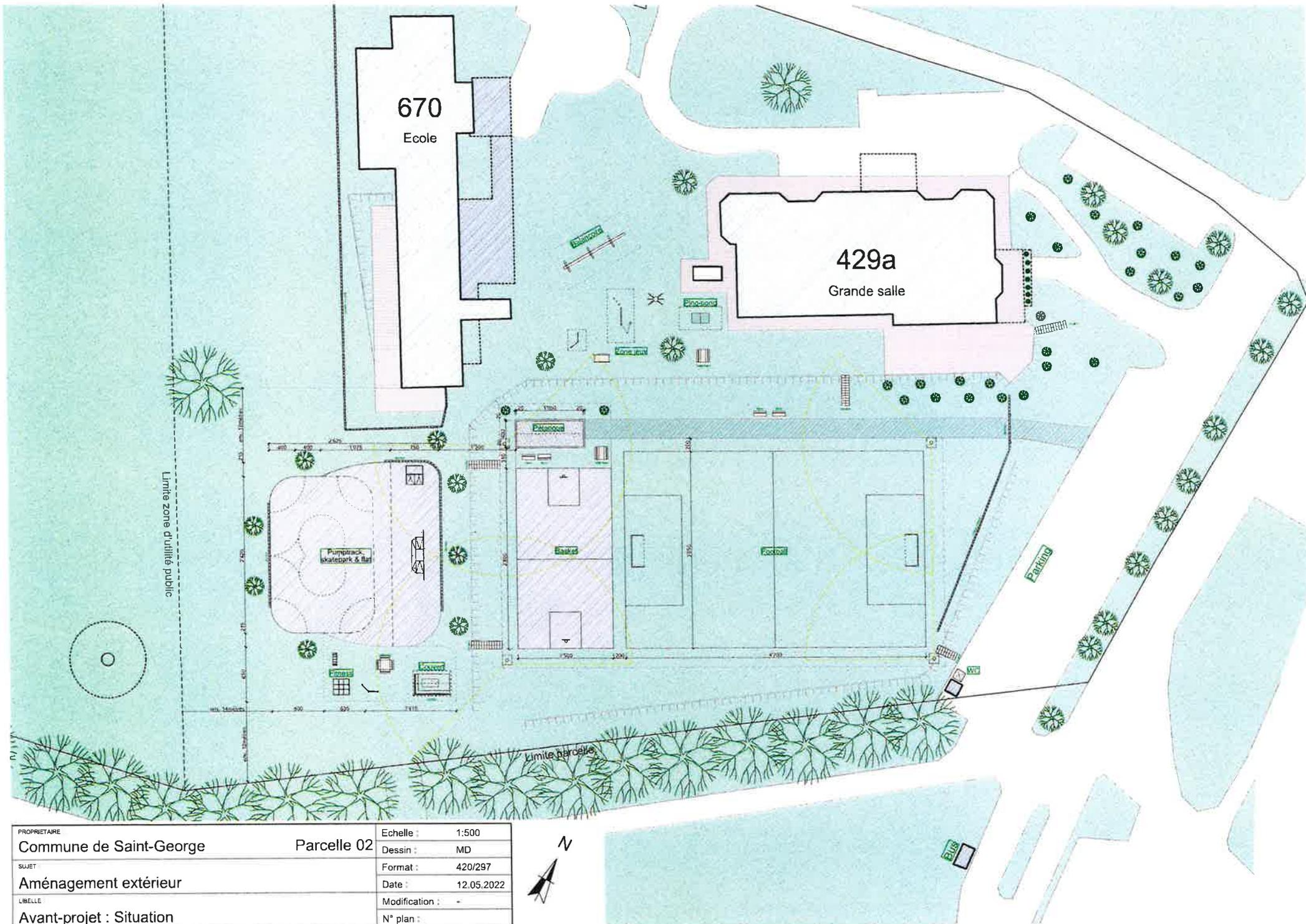
La Secrétaire


Frédéric Rohrbach


Véronique Errecart



Annexe : *Plan de situation*



Rapport de la Commission ad'hoc Aménagement extérieur « Les Vernes » 2022-2023

Préavis municipal 01/22

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission ad'hoc pour l'aménagement extérieur de la zone d'utilité publique « Les Vernes », composée de Madame Brigitte Longerich et de Messieurs Eric Berseth et Julien Rohrbach, s'est réunie le 9 mai 2022 en présence de Monsieur David Mignot, municipal, pour prendre connaissance du projet.

L'examen du dossier ainsi que les explications supplémentaires de M. Mignot ont suscité auprès des membres de la commission les réflexions suivantes :

- La réalisation d'une place de jeux conforme aux exigences actuelles nous semble être d'une grande importance, la commune n'ayant plus de place de jeux depuis une dizaine d'années. Les enfants et adolescents entre 0 et 20 ans représentent actuellement un quart de la population du village, soit 250 jeunes. Leur offrir un espace proposant des activités variées et adaptées à toutes les tranches d'âge nous paraît primordial. De plus, cette place de jeux sera très appréciée par les élèves de notre école, actuellement au nombre de 80.
- La remise en état des installations existantes – terrain de foot et terrain de basket – est indispensable au vu de l'ancienneté et de l'état dégradé de ces dernières.
- Concernant la création de nouvelles installations, la commission a fait plusieurs suggestions :
 - . il serait judicieux d'ajouter un toboggan dans le terrain en pente proche de l'école
 - . un babyfoot d'extérieur pourrait être installé à proximité de la zone de détente
 - . en revanche, la création d'un pumptrack / skatepark a suscité quelques réticences et la commission suggère de s'en tenir uniquement au pumptrack, afin d'éviter un bétonnage trop important dans cette zone de verdure.
- Compte tenu du budget élevé nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, la commission suggère de reporter les aménagements et plantations prévus autour de la grande salle ainsi que l'éclairage de l'ensemble – mis à part les travaux préliminaires indispensables pour celui-ci.
- L'installation de caméras de surveillance devra vraisemblablement se faire dans un second temps et nécessitera un préavis séparé.
- Enfin, la commission souhaite que les jeunes du village soient inclus dans la réalisation du projet.

Un dernier point : la Fondation Roger Federer, d'entente avec la fondation Radix – Fondation suisse pour la santé – finance cette année des places de jeux dans des villes ou des communes répondant aux critères définis par ces fondations. Il vaudrait la peine de soumettre un dossier.

Compte tenu de ce qui précède, la commission ad'hoc Aménagement extérieur « Les Vernes » 2022-2023 propose au Conseil communal d'approuver le préavis municipal 01/2022 en tenant compte des modifications suggérées.

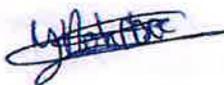
Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le président



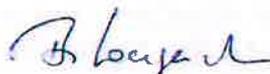
Eric Berseth

Un membre



Julien Rohrbach

La rapporteure



Brigitte Longerich